

1. Le village des Alleux abrite encore de typiques maisons bretonnes fort bien conservées. Ici, ces habitations furent bâties par des hommes de loi de la commune de Plémy aux XVIII^e et XIX^e siècles. D'autre part, on définit communément les alleux comme des terres de petits propriétaires fonciers ne dépendant d'aucun seigneur et ne devant par conséquent aucune redevance.



Portail du Vauclair

2. Le portail du Vauclair constitue l'un des vestiges de l'ancienne enceinte abritant le domaine du même nom. L'étendue de ce dernier démontre bien la puissance de la famille qui l'instaura. Elle possédait des dépendances sur toutes les communes alentour. Ce mur de clôture, autrefois long de 5 km est encore visible dans sa quasi-totalité. Il renfermait le manoir et la chapelle, encore présents au village du Vauclair.



Le Moulin de la Ville Norme

La Deute

Le Vauclair

3. La croix du Grand-Pierre, posée à même le sol, tient son nom d'un Plémytain à la force surhumaine. Pierre Georgelin ayant vécu au début du XIX^e siècle a porté cette croix à la seule force des bras pour la dresser à cet endroit. Le "grand Pierre" était célèbre dans la région pour ses exploits physiques et les services qu'il pouvait rendre ainsi.

Départ

Le village du Coudray,

situé en bordure de la D 25a entre Plémy et Hénon, constituera votre point de départ pour cette balade. Du parking près de l'auberge de campagne, suivre le balisage jaune.



4. Appelé Moulin du Vauclair ou de la Ville-Maupetit et plus anciennement Moulin à vent Rouge, ce moulin est un des seuls de la région à avoir conservé sa tour intacte. Cet édifice des XVI^e et XVII^e siècles mesurant pas moins de onze mètres de hauteur faisait partie du domaine du Vauclair. Il servait essentiellement à la mouture du blé. Il se composait d'une toiture tournante dont la rotation se faisait par une queue descendant jusqu'au sol. Les ailes devant faire approximativement entre 8 et 10 mètres pouvaient ainsi être orientées dans le sens du vent.



Le moulin du Vauclair (autrefois)

5. Le village du Gué-Beurroux doit son nom au fait que pour y accéder, il fallait franchir à gué un passage boueux. Tout comme aux Alleux, ce sont les hommes de lois de Plémy qui ont érigé les demeures imposantes, au nord du village, près de l'ancienne route Moncontour / Ploec-sur-Lié. Elles sont encore facilement remarquables avec leur demi-tour en façade-arrière. L'intérieur de celles-ci se caractérise par des escaliers en vis faits de terre battue consolidée par des lattes de bois.

6. A l'endroit où le ruisseau de la Ville Norme passe sous le chemin, vous pourrez découvrir le pont Pâtais qui servait à franchir le cours d'eau à l'époque où cette voie était encore la route principale reliant Moncontour à Ploec-sur-Lié. La voûte en pierre est restée intacte.

Le Pont Pâtais

